



## Session de la Société botanique du Centre-Ouest

Association sans but lucratif fondée en 1888 et régie par la loi de 1901

### Session Extraordinaire Dauphiné/Jardin botanique alpin du Lautaret Du collinéen des Alpes externes à l'alpin des Alpes internes Du samedi 8 au samedi 15 juillet 2017

**Organisateurs :** Olivier MANNEVILLE ([olivier.Manneville@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:olivier.Manneville@univ-grenoble-alpes.fr)) et Roger MARCIAU ([roger.marciau@wanadoo.fr](mailto:roger.marciau@wanadoo.fr))

**Intervenants :** 3 encadrants locaux chaque jour, dans la mesure du possible

**Réunion d'accueil :** elle aura lieu le J0 **vendredi 7 juillet, à 17h**. Présentation de la session et des encadrants, pot. À la Maison des apiculteurs de Vizille (38), en plein parc du château (il faut faire 500 m à pieds pour s'y rendre).

**Déplacements :** covoiturage, cars pour les 2 premiers jours et remontées mécaniques. Avec toutes les voitures pour le changement de localité d'hébergement le mardi 11 juillet.

**Rendez-vous matinal du Jour 1 :** 8h15 à l'entrée du parc du château

**Hébergement :** à la charge des participants et à réserver dès que possible. Contactez les Offices de tourisme : <http://www.sudgrenoblois-tourisme.com> à Vizille (du 07 au 11 juillet matin : Hôtel Sandra ou Hôtel-restaurant Le relais du château, proches ; Camping \*\*\* Le bois de Cornage) et <http://www.lagrange-lameije.com/fr/guide-pratique> à Villar d'Arène, commune incluant le jardin alpin (du 11 juillet au 15 ou 16 juillet, suivant les cas : Hôtels-restaurants Le Faranchin ou Les Agneaux, Gîte associatif La Brèche, tous les trois très proches ; camping municipal à 5 km du bourg).

**Cueillettes :** selon l'autorisation des organisateurs (totalement interdites dans la RNN du Luitel, J2 apm, et le PN des Ecrins, J7).



Ubac du Lautaret © Céline Manneville

#### Programme

- **J0** vendredi 7 juillet : Réunion d'accueil à Vizille, dans le parc du château
- **J1** samedi 8 juillet : La Bastille de Grenoble - CAR, départ devant le château Vizille (1/3 en montée un peu raide et 2/3 en descente avec quelques escaliers)
- **J2** dimanche 9 juillet : Chamrousse-Arselle-Luitel - CAR, idem (presque entièrement en descente ou à plat)
- **J3** lundi 10 juillet : Plateau de Taillefer - COVOITURAGE (60 km AR, fort dénivelé à pied)
- **J4** mardi 11 juillet : Journée de repos -Transfert avec toutes les voitures vers Villar d'Arène - Visite du Jardin alpin du Lautaret l'apm (peu de pentes)
- **J5** mercredi 12 juillet : Adret du Lautaret - COVOITURAGE (20 km AR, peu de pentes)
- **J6** jeudi 13 juillet : Montée de Cervières au marais du Bourget - COVOITURAGE (90 km AR, dénivelé moyen sur un bon sentier)
- **J7** vendredi 14 juillet : Ubac du Lautaret - repas de fin de session - COVOITURAGE (20 km AR, pentes faibles)
- **J8** samedi 15 juillet : crêtes et combes du Galibier - COVOITURAGE (35 Km AR, pente parfois forte, mais pas toute la journée)

Pour davantage d'informations, contactez Yves PEYTOUREAU - [president@sbco.fr](mailto:president@sbco.fr)

**NOUVEAU : les inscriptions se font en ligne sur le site de la SBCO**

<http://www.sbco.fr> (onglet Sessions)

#### Session Lautaret - 2017

Formulaire à joindre à votre règlement **après inscription en ligne**

Nom(s) et prénom(s) : .....

Adresse complète : .....

Code postal : .....Ville : .....

Téléphone portable : ..... Courriel : .....

joint à ce bulletin un chèque de **75 € (37,50 €** pour les moins de 30 ans avec photocopie de la carte d'identité) couvrant l'intégralité des frais de session. **OU**

joint à ce bulletin un chèque de **150 €** pour les participants à titre **professionnel** (seule inscription permettant de bénéficier d'un certificat de présence).

(Les frais comprennent pot d'accueil, cars, remontées mécaniques, entrées au jardin alpin, livrets-guides,...)

**Note importante :** Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'inscription **sur le site de la SBCO**. Les inscriptions non suivies de l'envoi d'un chèque dans les 15 jours à compter de la date d'inscription en ligne seront annulées. Seront prioritaires **les organisateurs de sessions passées et les volontaires pour la rédaction des comptes rendus placés en liste d'attente**. Vous devez être à jour de votre cotisation annuelle 2017 (17 €). 30 places disponibles.

**DÉSISTEMENT :** pour éviter autant que possible les désistements tardifs : remboursement de 50% si annulation jusqu'à 30 jours avant la date de l'ouverture de la session. Pas de remboursement après cette date. Dans tous les cas, remboursement de 100% des frais de session si vous trouvez un remplaçant.

Date :

Signature :

**UN chèque par session à envoyer au Président, Yves PEYTOUREAU :  
SBCO - BP 80098 - 16200 JARNAC**